

Systemes d'Information Sanitaire

dans les Pays en Développement

S I S

Avril - Mai

Objectifs

Cette formation vise à rendre les participants capables de structurer et d'utiliser l'information sanitaire à bon escient pour l'amélioration du fonctionnement des systemes de santé.

En particulier, au terme de cette formation, les participants seront capables de :

- Identifier les éléments du systeme de soins de leur pays, leurs interrelations, le rôle de l'information sanitaire et comprendre la nécessité d'adapter le fonctionnement du systeme d'information sanitaire aux spécificités du systeme de santé national
- Sélectionner l'information sanitaire pour la prise de décision et l'action
- Interpréter, utiliser et diffuser l'information sanitaire aux différents acteurs.
- Intégrer l'information dans le processus de décision en tenant compte des autres déterminants (politiques, sociaux, ...)
- Comprendre les difficultés de mise en place, d'existence et d'efficacité d'une structure organisationnelle soutenant le

Méthodes pédagogiques

Pour améliorer son efficacité, la formation a été scindée en deux phases.

La première phase, ou phase préparatoire, se déroulera à distance. Elle permettra aux étudiants d'acquérir les concepts et notions de base nécessaires pour participer à la seconde phase. Elle alternera l'auto-apprentissage avec le tutorat et la réalisation d'exercices pratiques.

Lors de la seconde phase, réalisée en sessions présentielles à Bruxelles, les différents concepts étudiés seront exposés et mis en pratique en alternant les méthodes pédagogiques : auto-apprentissage, cours théoriques, travaux de groupe, mise en situation ou exposés.

Programme

PHASE 1 : COURS À DISTANCE

1) Etude des concepts de base (40h)

- les éléments du systeme de santé,
- les sources d'information,
- les indicateurs (type, qualité et classification),
- statistique descriptive et démographie.

2) Réalisation d'un exercice de collecte et de présentation des données locales (20h).

PHASE 2 : COURS PRÉSENTIEL

Le programme comporte trois parties : révision des concepts de base, apprentissage de concepts plus spécifiques et exercice final.

1) Révision des concepts de base (10h).

2) Concepts spécifiques (50h)

- collecte des informations : méthodes adaptées en fonction des réalités de terrain et qualité des supports, de la collecte
- interprétation de l'information sanitaire : qualité, signification et analyse
- utilisation de l'information sanitaire
- intégration de l'information dans le processus décisionnel (théorie des jeux, enjeu politique de la décision, ...).

3) Exercices par groupe de 3 étudiants (10h)

exploitation d'une base de données selon différentes thématiques (planifications, réalisation d'un tableau de bord ou plaidoyer) et présentation d'un travail.



Tous les détails concernant ce cours
se trouvent à l'adresse

www.ulb.ac.be/esp/sis

Public cible

Professionnels de la santé :

- Impliqués dans la gestion de l'information sanitaire aux différents niveaux du système de santé.
- Responsables nationaux et régionaux.
- Gestionnaires des structures de soins.

Organisation des cours

- La préparation à distance, d'une durée d'un mois, a lieu en avril. Les participants recevront la documentation nécessaire à la préparation de la formation. Ils seront suivis par un tuteur.
- Les cours à Bruxelles, d'une durée de 4 semaines, se déroulent durant le mois de mai.
- Les cours à Bruxelles sont organisés en modules de 3h (9h à 12h et 14h à 17h).

Admission et inscription

CRITÈRES D'ADMISSION

- Appartenir à l'une des catégories définies pour le public-cible.
- Avoir accès à un courrier électronique.
- Avoir une bonne connaissance d'Excel (utilisation de formules et des graphiques).
- La sélection des candidats se fera sur base d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation décrivant brièvement le système de santé où travaille l'étudiant (max une page), le système d'information sanitaire du pays (max une page) et les attentes du participant par rapport au cours (max une page).
- Le formulaire d'inscription est disponible sur le site www.ulb.ac.be/esp/sis ou encore sur demande à l'adresse ci-contre.

DROIT D'INSCRIPTION

- Le droit d'inscription au cours est de 2500 €. Ce montant est à verser pour le **1^{er} mars** au plus tard au compte n° 001-3486837-54 en indiquant la mention «Cours SIS» accompagnée du nom du participant.
- Cette inscription couvre les frais de l'enseignement à distance et des cours à Bruxelles, l'assurance sur le campus et les notes de cours.
- Les frais de voyage et de séjour ne sont pas compris. Ces derniers sont d'environ 250 € par semaine.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Le nombre de participants est limité à 15.
- La clôture des inscriptions est fixée au **1^{er} février**.
- Dans la mesure du possible, les participants doivent se munir de données personnelles en relation avec le SIS.
- Il est souhaitable que, dans la mesure du possible, les participants apportent un PC portable.

Évaluation et attestation de participation

La qualité de la préparation (25 %), la participation au cours (25 %) et la réussite de l'exercice final (50 %) donneront lieu à la délivrance par l'Ecole de Santé Publique de l'ULB d'une attestation de participation mentionnant les matières suivies.

Équipe d'encadrement

Les membres de l'équipe d'encadrement sont issus du Département de Biostatistique (ESP-ULB : M. Dramaix), du Centre Scientifique et médical de l'ULB pour ses activités de coopération (CEMUBAC : A. Wodon) et de l'Agence Européenne pour le Développement et la Santé (AEDES : J.-P. de Lamalle, I. Greindl).

Responsable :

Prof. Michèle Dramaix

Michele.dramaix@ulb.ac.be

Renseignements et inscriptions

Courrier : **Mlle Bénédicte Varache**
Université Libre de Bruxelles
École de Santé Publique
Département de Biostatistique - CP 598
Route de Lennik 808
B-1070 Bruxelles
BELGIQUE

Téléphone : +32 (0)2 555 40 47
+32 (0)2 555 40 72

Fax : +32 (0)2 555 40 47

E-mail : envoyez un e-mail à labostat@ulb.ac.be
en mentionnant dans le sujet "SIS"

Web : Tous les détails concernant ce se trouvent à
l'adresse www.ulb.ac.be/esp/sis

